RAPPORT N° 308 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 6 NOVEMBRE 2021

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 30 octobre au 6 novembre 2021 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins dix (10) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

Le rapport déplore également les cas de treize (13) militants du CNL (Congrès national pour la liberté) qui ont été arbitrairement arrêtés en province de Karuzi et de trois (3) personnes qui ont été enlevées par des agents de la police nationale et du service national de renseignement (SNR).

1. Atteintes au droit à la vie

- Dans la soirée de samedi 30 octobre 2021, un groupe d'Imbonerakure affiliés au parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil national pour la défense de la démocratie-Forces pour la défense de la démocratie) a assassiné un individu non encore identifié et l'a enterré à la va-vite dans un cimetière situé sur la colline de Gahongore en zone de Mitakataka, à 5 kilomètres du centre-ville de la province de Bubanza (ouest du Burundi).

Selon le témoignage d'un passant qui a assisté à la scène macabre et identifié un des Imbonerakure connu sous le nom de Dieudonné Hakiza, les auteurs du crime ont d'abord ligoté la victime et l'ont ensuite rouée de coups jusqu'à ce que mort s'ensuive. Ils ont ensuite traîné le corps dans le cimetière pour l'enterrer sans ménagement dans un trou peu profond creusé à la sauvette et sont repartis sans se rendre compte qu'ils avaient également endommagé un tuyau de conduite d'eau de la Regideso (Régie de production et de distribution d'eau et d'électricité du Burundi) captée dans la vallée de Kivoga, alimentant le village de Kagwema en



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burund

commune de Gihanga de la même province, ce qui a provoqué une « inondation » qui a déterré le corps et endommagé les tombes avoisinantes. La même source précise que les Imbonerakure auteurs de l'assassinat ont attendu la nuit du lendemain, vers 21 heures, pour récupérer le corps et l'ensevelir dans une autre fosse au même endroit.

- Dans la matinée de dimanche 31 octobre 2021 vers 9 heures, quatre corps de personnes non identifiées, dont celui d'une femme, ont été découverts par des bergers sur la 3ème transversale de la colline de Mparambo II en commune de Rugombo de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des sources locales, deux corps d'hommes en tenue de sport et ligotés ensemble et deux autres dont celui d'une femme ont été retrouvés dans un champ de manioc à peu près à 500 mètres de la rivière de Rusizi séparant le Burundi de la République Démocratique du Congo (RDC). L'administrateur communal de Rugombo, Gilbert Manirakiza, a ordonné l'inhumation des corps sans attendre une enquête judiciaire pour l'identification des assassins et des victimes.

- Dans l'après-midi de dimanche 31 octobre 2021, le corps sans vie de Frédéric Ndagijimana a été découvert par un enfant qui lavait ses habits dans une rivière séparant les communes de Matana et Mugamba, dans la province de Bururi (sud du Burundi).

Selon des témoins, le corps de Frédéric Ndagijimana, natif de la colline de Bihanga en commune de Matana, présentait plusieurs blessures, particulièrement à la tête. Les mobiles et les circonstances du meurtre ne sont pas encore élucidés.

- Dans l'après-midi de lundi 1^{er} novembre 2021 vers 17 heures, un corps sans vie d'un jeune homme non identifié a été découvert sur la sous-colline de Miduha de la zone de Rukana II, dans la commune de Rugombo de la commune de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burund

Selon des témoins, la victime a été tuée à coups de machette par des individus non identifiés. Le corps a été enterré le même jour sous l'ordre de l'administrateur communal de Rugombo sans la procédure de son identification et l'ouverture d'une enquête pour déterminer les auteurs du crime.

- Dans la petite matinée de mardi 2 novembre 2021, des passants ont retrouvé le corps sans vie d'une jeune femme connue sous le nom de Gonzague Niyitunga (30 ans) et mère de 3 enfants sur la colline et commune de Bweru, en province de Ruyigi (est du Burundi).

Selon des témoins, des traces de violence sexuelle ont été relevées sur la victime, ce qui prouve qu'elle aurait été violée par ses bourreaux non identifiés avant de sauvagement l'assassiner en introduisant un pieu à l'intérieur de son sexe. Les circonstances de son assassinat n'ont pas encore éclaircies.

- Dans l'après-midi de mercredi 3 novembre 2021 vers 15 heures, des habitants de la 6ème transversale de la colline de Kaburantwa en commune de Buganda de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi) ont découvert le corps sans vie de Ndavizeve Kavivi, âgé d'une trentaine d'années, dans un champ de tomates.

Selon des témoins, le corps de la victime, originaire de la commune et province de Kayanza (nord du Burundi), a été découvert près de la rivière Rusizi. Bien que les circonstances de sa mort n'eussent pas été élucidées, l'administration locale avait procédé à l'enterrement de la victime déjà identifiée sans la présence des membres de sa famille.

- Dans l'après-midi de mercredi 3 novembre 2021 vers 14 heures, le corps sans vie d'une jeune fille connue sous le nom de Jeannette Iradukunda (30 ans), a été retrouvé pendu à l'aide d'une corde sous le plafond d'une chambre de leur maison sise à la colline de Gatwe de la commune de Nyabihanga en province de Mwaro (centre du Burundi).



Selon des sources locales, les circonstances de la mort de la victime qui venait de terminer ses humanités générales au Lycée communal de Muyange de la même commune ne sont pas encore éclaircies.

SOS-Torture Burundi dénonce le silence complice des autorités burundaises qui n'entreprennent aucune mesure pour juguler le phénomène de corps sans vie abandonnés dans des lieux publics comme si elles voulaient couvrir les meurtriers qui ne seraient pas difficiles à traquer si elles en avaient la volonté.

2. Atteintes au droit à la liberté : arrestations et détentions arbitraires

- Dans la journée de dimanche 31 octobre 2021, treize (13) membres du parti CNL ont été arrêtés par le chef de colline en compagnie d'Imbonerakure à la permanence de leur parti située sur la colline de Rusi de la commune de Shombo en province de Karuzi (centre-est du Burundi). Il s'agit de Baudouin Nzitonda (responsable provincial de la jeunesse du parti CNL à Karuzi), Sylvestre Sinzobakwira (son adjoint), Bernard Ntangivyoguta, Thérèse Uwimana, Emelyne Ziragaba, Claudine Nahayo, Sylvestre Ciza, Raphaël Bararuzeza, Déo Saganga, Dominique Kamana, Sylvestre Ndayisenga, Banyikwa et Akimana.

Selon des sources locales, les treize membres du CNL ont été accusés par le secrétaire communal du CNDD-FDD, Désiré Ndahabonimana, de tenir une réunion non autorisée. Ils ont été remis à la police qui les a conduits au cachot de la police à Shombo pour leur détention.

SOS-Torture Burundi dénonce un regain d'intolérance et violence politique des militants du CNDD-FDD envers d'autres membres des partis de l'opposition et appelle les responsables du pays à promouvoir la culture de tolérance politique et de cohabitation pacifique entre tous les citoyens sans discrimination.

3. Cas d'enlèvements ou de disparitions forcées

- Depuis le 19 octobre 2021, un membre du parti MSD (Mouvement pour la solidarité et la démocratie) connu sous le nom de Christophe Ndayiragije est porté disparu après avoir été enlevé du cachot de la police en commune de Kiganda de la province de Muramvya (centre du Burundi).

Selon des sources locales, Christophe Ndayiragije (43 ans) avait d'abord été arrêté sans mandat à son domicile situé au chef-lieu de la commune de Kiganda par la police, en compagnie de jeunes Imbonerakure. Le jour de son arrestation, il avait été auditionné par un OPJ (officier de police judiciaire) du commissariat communal de la police à Kiganda et placé en garde à vue pendant deux jours au cachot avant d'y être extrait pour être transféré vers un endroit inconnu.

Les mêmes sources précisent que M. Christophe Ndayiragije avait été libéré en avril 2021 de la prison centrale de Bujumbura dans le cadre de la grâce présidentielle et était accusé « d'avoir participé à mouvement insurrectionnel » lié aux manifestations contre le 3ème mandat de feu Pierre Nkurunziza en 2015.

- Depuis le 22 octobre 2021, Arcade Arakaza, un jeune homme de la colline Donge-Burasira de la commune de Mugamba en province de Bururi (sud du Burundi) est porté disparu après avoir été enlevé par des agents de la police dans la soirée de vendredi 22 octobre 2021 du cachot de la police à Mugamba où il venait de passer trois semaines de détention illégale et conduit vers une destination inconnue.

Selon des sources locales, l'origine de la persécution d'Arcade Arakaza serait liée à des conflits fonciers.

- Dans l'après-midi de lundi 1^{er} novembre 2021 vers 17 h 30 min, un membre du parti CNL (Congrès national pour la liberté) connu sous le nom d'Abdoul Ndayishimiye alias Sheik a été enlevé à son domicile sis à la sous-colline de Rubuye, colline de



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burund

Mparambo I, commune de Rugombo, en province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi) par le responsable provincial du Service national de renseignement (SNR) et a été conduit à une destination inconnue.

Selon des témoins, sous une pluie battante, des individus dont des jeunes Imbonerakure sont venus à bord du véhicule Toyota Hilux double cabine immatriculé D3984A du responsable provincial de renseignement à Cibitoke, OPC1 Ahmed Nabil Sindayigaya (OPN 0916 de la matricule) et se sont introduits au domicile d'Abdoul Sindayigaya pour le ligoter et l'embarquer à bord du même véhicule vers une destination inconnue.

Les mêmes sources révèlent qu'Abdoul Sindayigaya aurait été enlevé pour des mobiles politiques étant donné qu'il avait reçu avant son enlèvement plusieurs menaces et avertissements le prévenant des ennuis possibles s'il ne quittait pas le CNL pour intégrer le CNDD-FDD.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situées à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.